

Julien Freund, *L'essence du politique*, Paris, Sirey, 1965, 764 pp.

Présenté par Laure Bardières

L'essence du politique de Julien Freund est une œuvre imposante, dans tous les sens du terme, issue d'une thèse de doctorat réalisée sous la direction de Raymond Aron et en partie sous le patronage intellectuel de Carl Schmitt – le livre est dédié aux deux “grands maîtres”, dont la réunion dans la dédicace relève à la fois d'une certaine forme de cohérence intellectuelle et d'une provocation morale assumée. Ouvrage majeur de Freund, véritable monument de philosophie politique, aussi passionnant que discutable, *L'essence du politique* est surtout puissamment stimulant pour l'esprit, comme toutes les entreprises qui mettent l'intelligence la plus acérée au service d'idées *a priori* moralement discutables. Mais comme on tentera de le montrer, le réalisme politique de Julien Freund, bien que plus radical que celui de Raymond Aron, peut être défendu d'un point de vue moral, à condition d'une part de distinguer morale et moralisme (ou “bons sentiments”), et d'autre part de concevoir une morale propre aux conditions et fins spécifiques du politique.

Résistance et philosophie politique

Julien Freund est né en Moselle, en 1921, dans un milieu modeste. Il devient instituteur à l'âge de dix-sept ans mais se retrouve vite confronté à la guerre. Pris par les Allemands en juillet 1940, il réussit à se réfugier à Clermont-Ferrand, où l'Université de Strasbourg a trouvé refuge. Il s'engage dans la Résistance dès le début de l'année 1941, au sein du mouvement “Libération” fondé par Jean Cavaillès, son professeur de philosophie. Il rejoint ensuite les Groupes Francs de “Combat”, tout en s'investissant dans une licence de philosophie. Arrêté, emprisonné, déplacé plusieurs fois, il finit par s'évader en 1944 pour rallier les maquis FTP.

L'expérience de Freund chez les FTP sera plus que mitigée, parsemée d'épisodes pénibles ou tragiques, comme cette nuit où son chef de groupe accuse par dépit amoureux son ancienne maîtresse, qui a rompu avec lui, d'être passée à la Gestapo. La jeune femme est “jugée” par un petit “tribunal” partisan, violée jusqu'à l'aube par des volontaires auxquels seul Freund fait défaut puis exécutée. “Après un telle expérience, vous ne pouvez plus porter le même regard sur l'humanité” confiera Freund. Sur les rapports entre morale, guerre, politique et idéologie non plus. De manière générale, revenant sur l'expérience du maquis FTP, Julien Freund résume : “Là, j'ai vécu la vie communiste avec, chaque jour, mon heure de marxisme-léninisme obligatoire. On s'est battu contre les Allemands mais j'ai aussi vu les injustices commises au lendemain de la Libération. (...) Je détestais tout ce que faisait l'hitlérisme. Et maintenant je voyais qu'on tuait des innocents. Et moi-même je fus menacé d'être fusillé parce que je défendais les innocents...”.¹ Cette série d'expériences durant la Seconde Guerre mondiale, couplée à la découverte de quelques penseurs du politique qui occuperont une place majeure dans la genèse et le développe-

¹ Julien Freund, *L'aventure du politique. Entretiens avec Charles Blanchet*, Paris, Critérium, 1991, p.31.

ment de la philosophie de Julien Freund, sont à l'origine d'une vision du politique dont le sens premier est d'en saisir la réalité et les présupposés loin des conformismes et élan idéologiques contemporains. Raymond Aron, en tant que directeur de thèse de Freund, remarquera d'ailleurs : *“Il est bon qu'un véritable résistant fasse une thèse sur la politique dans le sens que vous venez de m'exposer, sans idéaliser une réalité qui demeure ce qu'elle est”*.² Ou encore : *“On vous critiquera, mais l'on ne pourra pas effacer l'expérience dont se nourrit votre idée. Évitez l'idéologie ! Évitez l'idéologie !”*.³

Dès 1946, Julien Freund va s'employer à mettre ses lectures philosophiques et sociologiques au service de la constitution d'une philosophie politique capable de rendre compte et d'éclairer le phénomène du politique d'une manière qui ne trahisse pas, et surtout rende intelligible, sa propre expérience. Ce sera d'abord la découverte d'Aristote, à qui Freund emprunte ce qu'il nomme la “donnée” du politique : l'affirmation de la nature sociale et politique de l'humain, qui signifie *“1) que l'homme est un être politique par nature (...), donc que la politique est essence et non convention, 2) qu'un être sans cité (...) n'est pas un homme, mais ou bien un être inférieur, un animal ou bien un être supérieur, un dieu et 3) que l'état politique est spécifique, originaire, qu'il ne dérive pas d'un état antérieur”*.⁴ La nature politique de l'homme dérive logiquement de sa nature sociale, même si ces deux données ne sont pas conçues du point de vue de l'histoire de l'espèce de manière diachronique (comme se succédant dans le temps). C'est en effet parce que l'homme ne peut exister en tant qu'homme qu'en société, au sens très général de groupement d'individus, que le politique s'impose naturellement à lui à travers la question de l'organisation interne du groupement et de ses relations avec les groupements externes. Mais c'est également parce que l'être humain possède par nature les facultés cognitives le distinguant des animaux évoluant en groupe, facultés créant les conditions de sa liberté, que le politique, tout en s'imposant par nature, possède simultanément une part d'indétermination qui explique la pluralité des formes historiques des organisations politiques, le caractère ouvert de la question des fins que les collectivités se donnent à tel ou tel moment de leur histoire, des valeurs et de leurs interprétations à privilégier, et en fin de compte la part de décision et de lutte, sous différentes manifestations, inhérentes au politique.

Freund emprunte également à Aristote une conception de la dialectique qui se retrouvera au cœur de sa théorie sur les trois présupposés du politique, chacun composé de deux termes en relation dialectique : *“Chez Aristote la dialectique, c'est un raisonnement de vraisemblance parce qu'il y a des contraires. L'être et le non être sont des contraires. Il n'est point de troisième terme qui va les coiffer. Cette théorie des contraires est fondamentale pour la métaphysique d'Aristote. Elle a joué un grand rôle dans ma pensée”*.⁵ Cette définition de la dialectique s'oppose à celle de Hegel, *“qui trouve la conciliation des deux concepts contraires dans un troisième qui les dépasse et les contient*

² Nicolas Baverez, *Raymond Aron. Un moraliste au temps des idéologies*, Paris, Flammarion, 1995, p.325.

³ Julien Freund, “Raymond Aron directeur de thèse”, *Commentaire*, 1985/1 (n°28-29), p.56.

⁴ Julien Freund, *L'essence du politique*, Paris, Sirey, 1965, p.24.

⁵ Julien Freund, *L'aventure du politique, op.cit.*, p.37.

en même temps”,⁶ et entre en résonance avec la représentation de l’histoire humaine comme processus infini de tension entre pôles axiologiques et politiques irréductibles les uns aux autres, dont la synthèse, le dépassement ou la disparition sont impossibles, même si l’on peut déceler des dynamiques historiques d’expansion et de régression de tel ou tel pôle, d’un autre grand inspirateur de Julien Freund : Max Weber. Dans son ouvrage consacré à la philosophie politique de Freund, Pierre-André Taguieff expose d’ailleurs implicitement la proximité de ce point de vue entre Aristote, tel que repensé par Freund, et Weber : “*Freund pose à la fois que ‘jamais l’un des termes ne se laisse définitivement absorber par l’autre’ et qu’il n’y a pas de ‘suspension de leur contradiction au terme d’un développement historique de l’humanité ou d’un progrès culturel de l’esprit’. Bref, le processus dialectique est ‘sans fin et les modalités contingentes qu’il adopte au cours du temps constituent l’histoire’. Dans l’un des derniers textes qu’il ait publiés, Freund réaffirme cette leçon qu’il tenait de Max Weber : ‘Peut-être que l’être humain est irréconciliable avec lui-même’*”.⁷

C’est aux travaux pionniers en France de Raymond Aron que Freund doit la découverte de Weber, dont la pensée et les écrits de sociologie politique imprègnent tant *L’essence du politique* qu’ils y sont souvent présents à l’état d’évidences. La différence entre l’éthique de conviction et l’éthique de responsabilité,⁸ le paradoxe des conséquences (les intentions, buts et résultats d’une action sociale ne se confondent pas toujours), les

⁶ *L’essence du politique, op.cit.*, p.97.

⁷ Pierre-André Taguieff, *Julien Freund, au cœur du politique*, Paris, La Table Ronde, 2008, p.17.

⁸ “*Nous en arrivons ainsi au problème décisif. Il est indispensable que nous nous rendions clairement compte du fait suivant : toute activité orientée selon l’éthique peut être subordonnée à deux maximes totalement différentes et irréductiblement opposées. Elle peut s’orienter selon l’éthique de la responsabilité [verantwortungsethisch] ou selon l’éthique de la conviction [gesinnungsethisch]. Cela ne veut pas dire que l’éthique de conviction est identique à l’absence de responsabilité et l’éthique de responsabilité à l’absence de conviction. Il n’en est évidemment pas question. Toutefois il y a une opposition abyssale entre l’attitude de celui qui agit selon les maximes de l’éthique de conviction – dans un langage religieux nous dirions : ‘Le chrétien fait son devoir et en ce qui concerne le résultat de l’action il s’en remet à Dieu’ – et l’attitude de celui qui agit selon l’éthique de responsabilité qui dit : ‘Nous devons répondre des conséquences prévisibles de nos actes’. Vous perdrez votre temps à exposer, de la façon la plus persuasive possible, à un syndicaliste convaincu de la vérité de l’éthique de conviction, que son action n’aura d’autre effet que celui d’accroître les chances de la réaction, de retarder l’ascension de sa classe et de l’asservir davantage, il ne vous croira pas. Lorsque les conséquences d’un acte fait par pure conviction sont fâcheuses, le partisan de cette éthique n’attribuera pas la responsabilité à l’agent, mais au monde, à la sottise des hommes ou encore à la volonté de Dieu qui a créé les hommes ainsi. Au contraire, le partisan de l’éthique de responsabilité comptera justement avec les défaillances communes de l’homme (car, comme le disait fort justement Fichte, on n’a pas le droit de présupposer la bonté et la perfection de l’homme) et il estimera ne pas pouvoir se décharger sur les autres des conséquences de sa propre action pour autant qu’il aura pu les prévoir. Il dira donc : ‘Ces conséquences sont imputables à ma propre action’. Le partisan de l’éthique de conviction ne se sentira ‘responsable’ que de la nécessité de veiller sur la flamme de la pure doctrine afin qu’elle ne s’éteigne pas, par exemple sur la flamme qui anime la protestation contre l’injustice sociale. Ses actes qui ne peuvent et ne doivent avoir qu’une valeur exemplaire mais qui, considérés du point de vue du but éventuel, sont totalement irrationnels, ne peuvent avoir que cette seule fin : ranimer perpétuellement la flamme de sa conviction. Mais cette analyse n’épuise pas encore le sujet. Il n’existe aucune éthique au monde qui puisse négliger ceci : pour atteindre des fins ‘bonnes’, nous sommes la plupart du temps obligés de compter avec, d’une part des moyens moralement malhonnêtes ou pour le moins dangereux, et d’autre part la possibilité ou encore l’éventualité de conséquences fâcheuses. Aucune éthique au monde ne peut nous dire non plus à quel moment et dans quelle mesure une fin moralement bonne justifie les moyens et les conséquences moralement dangereuses’*”. Max Weber, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 10/18, 1995.

différents types d'autorité politique et de légitimation de l'autorité, le monopole de la violence légitime par l'État, la multiplicité des registres de l'action sociale, le pluralisme des valeurs et l'affrontement des conceptions du monde, la part consubstantiellement tragique de l'Histoire, l'effort de neutralité axiologique dans l'élaboration d'une connaissance positive : autant d'éléments indispensables à la constitution de la philosophie politique de Julien Freund.

À la suite d'Aron, Freund poursuivra l'œuvre de diffusion et d'exploration de la pensée du sociologue allemand : il traduira trois ouvrages de Max Weber (*Le savant et le politique*, *Essais sur la théorie de la science*, *Économie et société*), qu'il commentera abondamment. Il consacrera également de nombreux articles à présenter et discuter en détails tel ou tel aspect, épistémologique, méthodologique, conceptuel, historique de l'œuvre de Weber. C'est sans doute sa découverte qui engagera Freund dans la voie d'une "philosophie sociologique". Et c'est encore Raymond Aron qui fera plus tard découvrir à Julien Freund Georg Simmel, autre fondateur de la sociologie allemande avec qui il entretiendra un dialogue intellectuel constant autour du conflit.⁹

Le premier principe d'une sociologie du conflit est qu'il n'est point d'ordre social sans conflit, parce que les hommes sont différents les uns des autres et que la pluralité est génératrice de conflits. Le conflit doit être considéré comme l'une des formes possibles des relations sociales. Penser le conflit comme l'une des formes élémentaires et essentielles de la socialisation, c'est en même temps penser la paix, dans la filiation de Georg Simmel, comme "*état exceptionnel de la société*". Freund pose que "*la conflictualité est inhérente, consubstantielle à toute société, au même titre que la violence ou la bienveillance*". Il faut donc considérer le conflit comme un phénomène social normal".¹⁰

Freund s'intéresse également à Machiavel au début des années 1950, puis à Vilfredo Pareto. Comme Aron, il distinguera machiavélien et machiavélique, mais peut-être plus que le maître il fera de la question du rapport entre morale et politique un axe central de sa pensée :

Être machiavélien, c'est adopter un style théorique de pensée, sans concessions aux comédies moralisatrices d'un quelconque pouvoir. Ce n'est pas être immoral, mais précisément essayer entre autres de déterminer avec la plus grande perspicacité possible la nature des relations entre la morale et la politique. (...) Être machiavélique au contraire, c'est adopter une conduite pratique dans le jeu politique concret, qui consiste en scélératesses généreuses, en tromperies plus ou moins diaboliques et en manœuvres perverses.¹¹

On voit à quel point les lectures et les centres d'intérêt de Freund rejoignent ceux de Raymond Aron, maître admiré et homme sincèrement aimé, dont les travaux de philosophie et sociologie politiques comme les analyses historiques sont bien sûr lus, médités, discutés et intégrés à la pensée de celui qui deviendra son thésard lorsque le

⁹ Voir Georg Simmel, *Le conflit*, Circé, 1995 et Julien Freund, *Sociologie du conflit*, Paris, PUF, 1983.

¹⁰ Pierre-André Taguieff, *Julien Freund, au cœur du politique*, op.cit., p.49.

¹¹ Julien Freund, *L'essence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p.818.

philosophe Jean Hyppolite, premier directeur de thèse de Freund, affirmera ne plus être en mesure de le suivre tant leurs désaccords sur le fond étaient grands. L'élément de convergence le plus central et le plus profond entre Aron et Freund est l'affirmation de l'autonomie du politique, du double point de vue de l'économie et de la morale. Cette autonomie est cependant conçue comme relative.

D'une part, le principe d'autonomie de la sphère politique permet de récuser le réductionnisme marxiste – qui réduit 'en dernière instance' le politique à l'«infrastructure» (économique), sans pour autant interdire d'expliquer les actions politiques par l'interaction de multiples facteurs sociaux. D'autre part, ce principe d'autonomie implique qu'il faut accepter et analyser la politique en tant que telle, irréductible à la morale.¹²

Mais la rencontre intellectuelle qui aura les conséquences les plus décisives, sinon sur la pensée de Freund, fruit de multiples influences, du moins sur la réception de *L'essence du politique*, sa carrière universitaire et sa vie tout entière, est sans conteste celle du juriste-philosophe allemand Carl Schmitt. Quand Julien Freund tombe par hasard en 1952 sur l'ouvrage d'un inconnu nommé Carl Schmitt, *Le concept de politique*, il y trouve des analyses enthousiasmantes. «*J'avais compris jusqu'alors que la politique avait pour fondement une lutte opposant des adversaires. Je découvrais la notion d'ennemi avec toute sa pesanteur politique, ce qui m'ouvrait des perspectives nouvelles sur les notions de guerre et de paix*».¹³ Il s'ouvre alors à Paul Ricœur, professeur de philosophie à l'Université de Strasbourg, de sa trouvaille, et lui confie son exemplaire de l'essai de Carl Schmitt pour avis. Ricœur reviendra vers Freund avec cette sentence : «*Remarquable. Mais je me suis renseigné, cet homme est un nazi*». Julien Freund, ancien résistant, est bouleversé : «*Je ruminais en silence ma consternation, car aucune phrase de l'ouvrage ne permettait de présumer que l'auteur pouvait être un nazi*».¹⁴ L'ouvrage de Schmitt, publié pour la première fois en 1927, ne contient effectivement rien qui aurait pu faire deviner à Freund son antisémitisme et ses relations futures avec le régime nazi. Placé devant le choix de revenir sur son jugement premier et les idées que la lecture de l'essai avaient fait germer ou de passer outre ce qui dans la vie et les choix de Carl Schmitt est hautement contestable pour se concentrer sur son œuvre intellectuelle en discriminant les éléments pertinents et non pertinents, Freund a finalement choisi l'option qui ne lui a pas facilité l'existence.

C'est ainsi, en s'étant donné deux maîtres principaux, Raymond Aron et Carl Schmitt, formant au sein d'une pensée qui se déploie autour de l'idée de l'autonomie du politique les deux pôles d'une autre dialectique en tension permanente, que Julien Freund rédige sa thèse. L'un, Aron, est libéral sans fantasme de fin du politique, l'autre, Schmitt, résolument anti-libéral ; l'un est plus sensible à la morale et au droit dans leurs interactions avec le politique, tout en les distinguant, l'autre subordonne plus radicalement le droit à la politique, est plus décisionniste, plus relativiste. Et en 1965, à 44 ans, Julien Freund soutient sa thèse d'État à la Sorbonne.

¹² Taguieff, *Julien Freund, au cœur du politique*, op.cit., p.33.

¹³ Julien Freund, *L'aventure du politique*, op.cit. p.29.

¹⁴ *Ibid.*, p.36.

L'essence du politique

Le concept d'essence

Dans son avant-propos, Freund met immédiatement en garde sur ce qu'elle n'est pas. Le propos n'a pas pour objet l'étude historique des institutions, des idées ou des doctrines politiques. Il ne s'agit pas non plus, de manière classique, de définir, étudier et comparer les mérites et faiblesses respectifs des divers régimes politiques, de compiler et discuter les concepts politiques. Il n'est pas question non plus de produire une nouvelle théorie de la politique idéale ou de proposer des préceptes sur l'art de gouverner. Il s'agit d'analyser l'essence du politique, de comprendre le phénomène *du* politique dans ce qui le caractérise en propre et le distingue d'autres ordres de phénomènes collectifs. Car il l'affirme d'emblée – ce sont ses premiers mots : *“Il y a une essence du politique”*. Il poursuit :

Il faut entendre par là que l'on trouve dans toute collectivité politique quelle qu'elle soit et sans en excepter aucune, des constantes et des réalités immuables qui tiennent à sa nature même et font qu'elle est politique. Ces constantes restent évidemment indépendantes des variations historiques, des contingences spatiales et temporelles, des régimes et des systèmes politiques.¹⁵

L'essence d'un phénomène peut se comprendre selon deux orientations. Du point de vue ontologique, une essence est ce qui *“définit (...) une des orientations et activités vitales ou catégoriques de l'existence humaine, sans laquelle l'être humain ne serait plus lui-même. Toute essence en ce sens a pour fondement une donnée de la nature humaine (...). Nous croyons qu'il y a six essences de cette sorte : la politique, l'économie, la religion, la morale, la science et l'art”*.¹⁶ Cette première conception de l'essence engage Freund à explorer d'abord ce qu'il nomme la “donnée” du politique : les sociétés humaines en tant que phénomènes naturels. Du point de vue généalogique, l'essence du politique renvoie à ses déterminants propres, son but et son intentionnalité spécifiques : *“Nous dirons de l'essence qu'elle est le rapport à soi d'une notion. Comme telle elle se distingue de la signification qui est le rapport d'une notion aux autres notions”*.¹⁷ Freund analysera donc dans un second temps les présupposés du politique, sa fin spécifique ainsi que son moyen propre, bien que non exclusif : la force.

On peut discuter, sûrement à l'infini, ces deux postulats. Plutôt que de les envisager comme objets d'une critique exogène qu'il n'est pas possible de développer ici, on mentionnera le fait qu'ils vont poser à l'économie interne de la pensée de Freund un certain nombre de difficultés. Les assises métaphysiques de sa thèse se conjuguent parfois assez mal avec la dimension historique et sociologique de l'analyse ; la rigidité des postulats avec la richesse et la variété des développements. Les six essences posées comme intemporellement constitutives de l'existence humaine, selon Freund naturellement sociale, le font deviner d'entrée de jeu : ce qu'on préfère nommer les diverses dimensions de la vie

¹⁵ *L'essence du politique*, p.1.

¹⁶ *L'essence du politique*, Paris, Dalloz, 2004 [1965], p.5.

¹⁷ *Ibid.*, p.4.

sociale n'existent pas, en tant que telles, indépendamment d'un processus historique de différenciation et d'autonomisation de leurs sphères respectives. Admettre par exemple comme essences distinctes la religion et la morale participe d'une conception du monde qui n'a rien d'anhistorique, de "neutre" ou d'"objectif". Le présupposé ontologique – il existe de toute éternité une essence politique immuable et autonome – est renforcé par le présupposé généalogique – les concepts ont une origine autonome de leur signification ; la première est universelle, la seconde est relative. Le "rapport à soi" des notions est susceptible d'être pensé indépendamment du rapport de signification entretenu avec les autres notions. L'ouvrage est pourtant si puissant qu'il survit à cette difficulté originelle. Même dans l'option la plus radicale, c'est-à-dire la récusation pure et simple de ses prémisses métaphysiques, il conserve une belle consistance, en particulier dans la critique des idéologies universalistes où le philosophe excelle.

Les présupposés et buts du politique

Selon Freund, il existe trois présupposés au politique, qui forment chacun un couple dialectique au sens explicité plus haut. "*Les modalités d'exercer le pouvoir changent suivant les époques et la conformation particulière de l'unité politique, les rapports entre gouvernants et gouvernés sont différents suivant les constitutions, mais toute politique implique nécessairement un commandement et une obéissance*".¹⁸ Le premier présupposé est ainsi la relation du commandement et de l'obéissance, condition de possibilité de l'ordre que toute politique vise à établir et garantir. Le consentement des gouvernés n'est nullement exclu et procède de divers types de légitimité (traditionnelle, charismatique, rationnelle-légale, en suivant Max Weber), de même que leur participation à la vie publique et parfois le partage du pouvoir. Reste que la distinction entre gouvernants et gouvernés et les éventuelles tensions nées de la relation entre le commandement et l'obéissance semblent irréductibles.

Le deuxième présupposé du politique est la distinction et la relation du privé et du public. Est ou devient politique un objet auquel une collectivité donne un statut public. La démarcation entre espaces ou objets privés et publics est historiquement fluctuante, mais son existence est une des conditions fondamentales de possibilité du politique. Freund récuse ainsi simultanément les doctrines idéologiques qui prétendent étendre la sphère privée au détriment de la sphère publique à tel point que cette dernière ne serait plus que résiduelle, voire abolie (libéralisme), et celles affirmant au contraire que "tout est politique", dont la logique culmine dans le totalitarisme qui vise à investir pour les supprimer en tant que telles toutes les activités privées.

Le dernier présupposé, sans doute le plus célèbre, est celui que Freund a emprunté à Carl Schmitt en le repensant : la relation de l'ami et de l'ennemi, présupposé du conflit et de la lutte, sous différentes formes, provoquée et alimentée par la diversité irréductible et la concurrence des opinions sur l'ordre. Bien que Freund précise que "*la relation de commandement et d'obéissance constitue le présupposé de base du politique en général*."

¹⁸ *L'essence du politique*, édition Sirey, 1965, p.1.

Celle du privé et du public commande plutôt la politique intérieure et celle de l'ami et de l'ennemi la politique extérieure",¹⁹ la relation dialectique entre l'ami et l'ennemi se retrouve en réalité également comme caractéristique de la politique intérieure, dans la mesure où Freund distingue des formes et intensités variables d'amitié et d'inimitié – en ne les nommant toutefois pas de manière distincte, ce qui entretient une certaine confusion. Le pluralisme des valeurs, des fins, des conceptions affecte également l'ordre interne aux sociétés, mais leur conflit, régulé institutionnellement, prend le plus souvent un caractère moins violent que sur la scène internationale et on y trouve des adversaires politiques plutôt que des ennemis. Les guerres civiles ou phénomènes révolutionnaires existent néanmoins.

Conscient que ce dernier présupposé est celui dont la charge polémique est la plus importante, Freund annonce clairement l'idée sans chercher à éviter l'affrontement intellectuel :

Le prétendu ennemi héréditaire d'un pays devient un jour son allié, tout simplement parce que les deux collectivités se trouvent ou se croient menacées par une troisième plus puissante qu'elles. Voilà une autre constante et nous dirons qu'il n'y a point de politique sans un ennemi réel ou virtuel. Une pareille proposition risque sans doute de choquer tous ceux qui rêvent de la politique idéale, du gouvernement le meilleur et de la société la plus juste et la plus harmonieuse. C'est avec horreur qu'ils repousseront l'idée que l'inimitié est un présupposé du politique, mais en même temps ils ne verront aucune contradiction à donner leur approbation à la lutte des classes par exemple. Ils trouveront peut-être qu'il est intellectuellement aberrant et humainement monstrueux de reconnaître dans l'ennemi une condition immuable et *sine qua non* de la politique, bien que, selon qu'ils adhèrent à telle ou telle idéologie, ils n'hésitent pas à reconnaître un ennemi concret de race ou de classe ou d'idée. Autrement dit, il est extrêmement fréquent que ceux-là mêmes qui repoussent la proposition générale : pas de politique sans ennemi, sont les premiers à chercher à imposer aux autres un ennemi particulier : l'impérialiste ou le communiste, le colonialiste ou le nationaliste, le capitaliste ou le socialiste.²⁰

Julien Freund aurait dû distinguer, pour plus de clarté, les catégories d'ami, d'allié, d'adversaire et d'ennemi. S'il ne le fait pas formellement, il le fait en réalité quand il différencie par exemple l'amitié au sens de la concorde et l'amitié entendue comme alliance, plus ou moins circonstancielle, dans ses analyses théoriques et historiques. Il ne faut donc pas lui faire dire ce qu'il ne dit pas : ce n'est pas la présence permanente de l'ennemi qui constitue le troisième présupposé du politique, mais la présence irréductible, au moins comme virtualité, de la figure de l'ennemi, et la capacité à distinguer l'ami de l'ennemi.

La politique porte en elle le conflit qui peut, dans les cas extrêmes, dégénérer en guerre. S'il en est ainsi, il ne saurait y avoir de politique objective au sens scientifique du terme. Elle est, elle aussi, inévitablement polémique. Cela veut dire que la guerre est toujours latente, non pas qu'elle serait une fin en elle-

¹⁹ *Ibid.*, p.94.

²⁰ *L'essence du politique*, édition Sirey, p.1.

même ou le but de la politique, mais le recours ultime dans une situation sans issue. La possibilité de trancher en dernier ressort les conflits par la guerre définit justement l'existence politique d'une collectivité.²¹

Les relations internationales sont par nature politiques car la différenciation générale entre l'ami et l'ennemi ne peut faire l'objet d'un dépassement dialectique. L'alliance est un phénomène tout aussi politique que la guerre, mais 1) elle se constitue justement dans et par la relation à un ennemi commun, 2) l'amitié et l'inimitié entre collectivités ne relèvent pas d'identités essentialisées : l'ami n'est parfois qu'un allié temporaire ; l'ennemi d'un jour peut se transformer en allié d'un autre. C'est la perception, subjective et relative, du degré d'écart et d'opposition entre les valeurs et les intérêts des collectivités qui conjoncturellement est à l'origine de la distinction de l'ami et de l'ennemi.

Il arrive néanmoins à la pensée de Julien Freund de manquer sur ce point de continuité et de cohérence entre affirmations théoriques et développements analytiques. Cela pourrait s'expliquer de manière simple par la revendication de sa double affiliation intellectuelle à Carl Schmitt et Raymond Aron. Au plan des principes, sur la question de la relation entre l'ami et l'ennemi comme constitutive du politique, le maître est Schmitt ; au plan de l'analyse, le maître est Aron. L'ennui est que Schmitt et Aron, tout en partageant *a minima* l'idée de l'autonomie du politique – plus relative pour Aron que pour Schmitt –, ne défendent pas la même philosophie politique. Par exemple, Freund reprend à son compte la définition de l'ennemi élaborée par Carl Schmitt :

C'est l'autre, c'est l'étranger, et il suffit à son essence qu'il soit existentiellement dans un sens particulièrement intense quelque chose d'autre et d'étranger pour que, dans le cas extrême, les relations qu'on a avec lui se transforment en conflit qu'il n'est possible de résoudre ni par une normalisation générale préventive ni par l'arbitrage d'un tiers désintéressé et impartial.²²

Cette conception de l'ennemi, que l'on peut qualifier d'essentialisme identitaire – l'ennemi est “*existentiellement*”, “*quelque chose d'autre et d'étranger*” –, non seulement se marie très mal avec l'idée précédente de la variabilité des relations d'amitié et d'inimitié, mais encore est contradictoire avec les commentaires historiques de Freund. Si on suit Schmitt, la différence clausewitzienne entre “hostilité émotionnelle” et “intention hostile” est purement et simplement annulée : il n'existerait pas de rivalités entre collectivités sans altérité “intense”, et pas d'altérité “intense” sans rivalités. Disons pour aller vite que le second terme de l'équation est un peu moins faux que le premier. Freund ne peut pas à la fois adhérer à cette définition de l'ennemi et à la distinction aronienne entre systèmes interétatiques homogènes et hétérogènes. Les conflits entre collectivités distinctes mais culturellement et idéologiquement proches existent bel et bien, comme les alliances entre collectivités dont les identités sont très éloignées, pour cette simple raison que les relations politiques mettent en jeu des valeurs et des *intérêts*. L'erreur de Schmitt, qui devient selon les moments l'erreur ou la contradiction de Freund, est de confondre

²¹ *Ibid.*, p.446.

²² *Ibid.*, Carl Schmitt cité par Freund, p.475.

l'idée de l'irréductible *pluralisme* des entités politiques dans l'espace international (Weber, Aron) avec celle de leur *radicale altérité* – d'autant plus marquée que sous la plume de Schmitt l'ennemi n'est pas *quelqu'un*, mais *quelque chose* d'autre. Il demeure que les hésitations de Julien Freund ouvrent à la philosophie politique un boulevard de réflexion sur le rapport, théorique et historique, entre pluralisme, altérité et conflit.

Au bout du compte, si cette importante partie de la thèse de Julien Freund a un grand mérite, c'est d'exprimer avec une force rare les idées constitutives de la posture réaliste dans ce qu'elle a de meilleur, indépendamment des variations de son interprétation – qui, on insiste, à partir d'un certain degré de radicalisme, transforme le réalisme en idéalisme guerrier. Il n'est pas de politique sans pluralisme des options et des acteurs ; par définition, le pluralisme introduit entre eux, au plus bas niveau conflictuel, des relations de concurrence, au plus haut, des relations guerrières. Or le pluralisme du monde ne saurait être supprimé. Au plan cognitif, force est de reconnaître que ni le droit, ni l'économie, ni la technique, ni l'idéologie n'ont fait disparaître sa réalité – selon les auteurs ils l'altèrent néanmoins plus ou moins. Au plan normatif, il n'est pas souhaitable qu'il en aille autrement, pour deux raisons, l'une morale, l'autre politique. Rares sont les adversaires de la posture réaliste à entendre l'argument moral qui la sous-tend, qui consiste dans l'affirmation de l'égalité *dignité* des hommes et des collectivités en conflits. Toutes les idéologies universalistes, dont le point commun est d'être des théories de l'Un – d'où leur forte connotation religieuse –, portent en elles le refus de l'altérité, car contrairement à la manière dont elles se présentent elles ne sont pas universelles.

Pour Freund, la violence n'est pas l'objectif de la politique. *“Bien que la politique soit de nature polémique, son but dans l'économie générale de la société n'est pas de susciter des hostilités, mais de vaincre l'ennemi intérieur et extérieur pour faire régner la concorde et apporter aux membres des unités politiques la sécurité et la protection qu'ils exigent d'elles”*.²³ La caractéristique de l'État est de supprimer à l'intérieur des sociétés la relation ami/ ennemi pour ne laisser subsister que les luttes de partis, même si cette situation n'est jamais garantie et la guerre toujours possible. Dans la dernière partie de la thèse, consacrée au but spécifique et aux moyens du politique, il insiste en développant assez longuement l'idée parfaitement résumée ici : la politique *“est l'activité sociale qui se propose d'assurer par la force, généralement fondée sur le droit, la sécurité extérieure et la concorde intérieure d'une unité politique particulière en garantissant l'ordre au milieu des luttes qui naissent de la diversité et de la divergence des opinions et des intérêts”*.

Refuser cependant l'idée que, faute de moyen autre communément reconnu comme légitime, les différends entre collectivités soient parfois tranchés par la guerre, dénie à Autrui le droit d'exister en tant que tel. De même, les justifications universalistes de l'acte de guerre sont mensongères : *“Quand un État combat son ennemi politique au nom de l'humanité, ce n'est pas l'humanité qui mène la guerre, mais un État particulier ou une coalition qui s'arroge pour des raisons politiques un concept universel. Qui dit humanité*

²³ *Ibid.*, p.449.

veut tromper. Ce genre de guerre est d'ailleurs le plus atroce, puisqu'il refuse à l'ennemi la qualité d'être humain pour en faire un hors-la-loi, un hors l'humanité".²⁴ Que l'ennemi soit pensé, dans l'ordre de l'appartenance à l'humanité, comme un égal, voilà la moralité qu'il y a à accepter l'amoralité du relativisme politique.

La seconde raison qui rend le pluralisme du monde si précieux renvoie à l'évaluation du rapport entre les valeurs de paix et de liberté. Raison politique a-t-on dit, puisqu'il s'agit de *choisir* laquelle des deux, dans l'absolu, doit primer sur l'autre. La profonde répulsion des réalistes pour l'idée d'un État mondial va en général de pair avec la détestation plus ou moins rationnelle des technocrates. À l'extérieur comme à l'intérieur des groupements politiques, nul ne peut légitimement s'arroger le droit de réquisitionner la question des fins, de déclarer clos le débat sur les objectifs et les valeurs qui doivent orienter l'existence collective, sous couvert du Bien de l'Humanité – idéologies universalistes – ou d'une possible organisation scientifique des sociétés, purement technique et prétendument objective – idéologie technocratique. Le pluralisme est la condition suprême de la liberté ; le risque de la guerre est le prix à payer pour conserver ouvert un espace dédié aux abyssales interrogations sur le sens de l'existence humaine. Il y a par conséquent quelques difficultés logiques à concilier les arguments moraux et politiques soutenant la posture réaliste avec les conceptions antiparlementaires (intérieur) et la valorisation de l'impérialisme (extérieur). Plus conforme à la complexité de la réalité historique, le réalisme de Raymond Aron, du point de vue de l'articulation de ses dimensions cognitive, normative et pratique, est aussi plus cohérent que celui de Carl Schmitt.

“Dire d'une chose qu'elle est politique, c'est dire qu'elle est polémique”

Cette célèbre phrase de Julien Freund résume parfaitement le prix qu'il devra payer pour être allé au bout de ses idées et avoir défendu une philosophie politique qui dans les milieux universitaires français, à partir des années 1960 et surtout après Mai 1968, ne pouvait que susciter désapprobation, hostilité et ostracisme d'une bonne partie de l'intelligentsia. Si l'on en croit son ancienne élève, la philosophe Chantal Delsol, un caractère abrupt et l'absence de rondeur mondaine que l'on trouvait dans le comportement d'un Raymond Aron a achevé de consommer le divorce entre Julien Freund et le monde intellectuel parisien.

L'épisode assez connu de ses relations avec Jean Hyppolite, son premier directeur de thèse, spécialiste de Hegel et de Marx, préfigurait en réalité la suite. Après avoir décidé ne plus pouvoir diriger une thèse s'orientant dans un esprit radicalement différent de sa propre pensée, Jean Hyppolite a tout de même fait partie du jury de thèse de Julien Freund, en compagnie de Raymond Aron, Paul Ricœur, Raymond Polin, et le germaniste Pierre Grappin. Lors de la soutenance de sa thèse, Freund eut un échange serré avec Jean Hyppolite, qui affirma : *“Reste la catégorie ami-ennemi définissant la politique. Si vous avez raison, il ne me reste plus qu'à cultiver mon jardin”*. Freund répondit : *“Je crois que vous êtes en train de commettre une autre erreur, car vous pensez que c'est vous qui*

²⁴ *Ibid.*, p. 447.

désignez l'ennemi, comme tous les pacifistes. Du moment que nous ne voulons pas d'ennemis, nous n'en aurons pas, raisonnez-vous. Or c'est l'ennemi qui vous désigne. Et s'il veut que vous soyez son ennemi, vous pouvez lui faire les plus belles protestations d'amitié. Du moment qu'il veut que vous soyez l'ennemi, vous l'êtes. Et il vous empêchera même de cultiver votre jardin". "Résultat : il ne me reste plus qu'à me suicider", enchaîna Jean Hyppolite.²⁵ Freund rapporte par ailleurs le commentaire de Raymond Aron à l'issue de ce dialogue, s'adressant à Jean Hyppolyte : "Votre position est dramatique et typique de nombreux professeurs. Vous préférez vous anéantir plutôt que de reconnaître que la politique réelle obéit à des règles qui ne correspondent pas à vos normes idéales".²⁶ Ce propos de Raymond Aron tend à être confirmé par un passage de ses *Mémoires* où il établit un parallèle entre l'attitude de Jean Hyppolite et l'incapacité de Léon Brunschvicg, en 1936, à appréhender la menace hitlérienne pour ce qu'elle était. Il poursuit : "Il est facile de penser la politique, mais à une condition : en discerner les règles et s'y soumettre. Je consens que les penseurs laissent à d'autres la tâche ingrate de penser cette activité, mais ils se résignent rarement à cette abstention".²⁷

Dans le contexte politique et l'ambiance idéologique des années 1960-1970, au-delà de l'orientation réaliste de la philosophie politique de Julien Freund, son rapport à l'œuvre de Carl Schmitt, puis à l'homme lui-même, qu'il finit par rencontrer, est également un point hautement polémique. *A posteriori*, la meilleure attitude semble de ne pas plus nier l'intérêt théorique et analytique de certaines œuvres de Schmitt – y compris un intérêt en partie critique – en raison de son soutien au régime nazi, que de nier ce dernier au nom de l'intérêt intellectuel de l'œuvre de Schmitt. Réactionnaire, catholique et anti-libéral, Carl Schmitt se rallie en effet progressivement au nazisme à partir de 1932. "Il devient membre de la NSDAP le 1^{er} mai 1933, s'impose comme la figure de proue de la Ligue national-socialiste des juristes universitaires, avant de prendre, en 1934, la direction de la revue officielle des juristes allemands, la Deutschen Juristen-Zeitung. Le 1^{er} août 1934, un mois après la Nuit des longs couteaux, Schmitt publie un article dénué d'ambiguïté : 'Le Führer protège le droit'. Il va jusqu'à justifier les lois raciales de Nuremberg (1935) en les qualifiant de 'constitution de la liberté' et, concluant le 4 octobre 1936 un congrès de juristes nazis consacré au thème 'Le judaïsme dans la science du droit', il prononce un discours publié deux semaines plus tard sous le titre 'La science allemande du droit dans sa lutte contre l'esprit juif', texte antisémite qu'il conclut par une citation de Mein Kampf, laquelle se termine sur cette phrase : 'En me défendant contre le Juif, je lutte pour l'œuvre du Seigneur'".²⁸ À partir de 1936, Schmitt deviendra la cible d'attaques de la part de la SS et se mettra en retrait de la vie du régime pour se consacrer à ses occupations savantes, mais il le soutiendra sans ambiguïté au moins jusqu'en 1942. Il faut attendre la fin de la guerre pour qu'il se démarque du régime nazi, sans toutefois jamais publiquement

²⁵ Dialogue rapporté dans *L'aventure politique*, op.cit., p.45.

²⁶ Julien Freund, "Raymond Aron directeur de thèse", art.cit., p.57.

²⁷ Raymond Aron, *Mémoires*, Paris, Julliard, 1983, p.136.

²⁸ Pierre-André Taguieff, *Julien Freund. Au cœur du politique*, op.cit., pp.35-36.

condamner ou même regretter ses errements de la période 1933-1936 et son antisémitisme ouvertement professé.

Freund n'a pas nié cette dimension de la pensée, de la personnalité et de la vie de Schmitt. Il a notamment écrit, en 1972, dans la préface à la traduction française de *La notion de politique*, à la suite de l'affirmation de sa "*compromission avec le régime nazi*", que "*Carl Schmitt fit dans diverses études et articles la théorie du nouveau pouvoir sous tous ses aspects, y compris l'antisémitisme*".²⁹ Il a en revanche eu tendance à ne pas en prendre l'exacte mesure, à la considérer comme malgré tout secondaire, par générosité et surtout admiration intellectuelle. Mais paradoxalement moins que Raymond Aron, qui entretiendra une correspondance avec Carl Schmitt par l'entremise de Freund, et qui écrira, lui, dans ses *Mémoires* : "*Carl Schmitt n'appartint jamais au parti national-socialiste. Homme de haute culture, il ne pouvait pas être un hitlérien et il ne le fut jamais*"³⁰ ; commentaire naïf et révélateur de la croyance commune de l'exclusion réciproque de la culture et de la barbarie. Si Freund et surtout Aron n'ont pas été totalement lucides à propos de Carl Schmitt, il est tout aussi aberrant de soupçonner le Résistant Freund que le libéral Aron, juif de surcroît, d'une quelconque complaisance ou affinité idéologique avec le nazisme.

Dans les années 1960, 1970 et 1980 toutefois, Carl Schmitt étant inconnu ou interdit de lecture par antifascisme parmi les intellectuels de gauche, c'est principalement le GRECE (club de la "Nouvelle Droite") qui, sous l'impulsion d'Alain de Benoist, s'intéressera aux écrits du philosophe-juriste allemand et aux travaux de Julien Freund, jusqu'à faire de ce dernier un maître à penser, presque un gourou, tandis que Freund, isolé et sur ce point libéral, accepte l'intérêt que ces cercles lui portent sans que cela vaille adhésion. "*Dans son autobiographie de 1981, Freund avoue son imprudence contrôlée, mais en rappelant qu'elle excluait les 'compromissions' non moins que les adhésions opportunistes : 'Ce n'est pas parce que j'ai fait des exposés devant les membres du PR (...) que je suis giscardien, ou socialiste parce que j'étais l'invité d'organisations socialistes, pas plus que je ne suis membre du GRECE parce que j'ai pris la parole devant des cercles dits de la Nouvelle Droite. Et quand il fallait, je n'ai pas hésité à préciser mes propres positions pour prévenir une éventuelle équivoque, comme peuvent en témoigner les auditeurs'*".³¹

Dans le même temps, Julien Freund, qui a été élu professeur de sociologie à l'Université de Strasbourg à l'issue de sa thèse d'État, s'active pour y fonder puis y diriger un département de sciences sociales. Il crée également un Institut de Polémologie, témoin de sa relation intellectuelle avec le sociologue Gaston Bouthoul et de l'évolution de ses intérêts vers le thème plus général du conflit et celui de la paix. Puis un Centre de Recherches et d'Études en Sciences Sociales, la *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, et le Centre de Recherche en Sociologie Régionale. Il publie nombre d'études, articles, ouvrages, pour la plupart aujourd'hui inconnus de l'immense majorité des

²⁹ Julien Freund, "Préface à Carl Schmitt", *La notion de politique*, Paris, Calmann-Lévy, 1972, p.8.

³⁰ Raymond Aron, *Mémoires*, *op.cit.*, p.650.

³¹ Taguieff, *op.cit.*, p.113.

philosophes et sociologues français et dont certains, pourtant hautement dignes d'intérêt, n'ont jamais été réédités.

Alors qu'on vient de le nommer, en 1979, président de l'Association internationale de philosophie politique et qu'on lui offre un poste aux États-Unis puis la chaire de Raymond Aron au Collège de France, il claque la porte de l'Université et prend une retraite anticipée. Retiré à Villé, en Alsace, il poursuit son œuvre intellectuelle jusqu'à sa mort, en 1993. À ceux qui s'étonnaient du choix de cette vie provinciale, se déroulant toujours plus loin de Paris et des influences en province de l'intelligentsia parisienne, il paraît qu'il répondait : "*Kant vivait à Königsberg et non à Berlin*".